

auxquelles participent les représentants de la commission. Celle-ci vend le blé sur le marché mondial, bien qu'elle en ait vendu une ou deux fois sur le marché intérieur. Si une partie des 19c. n'est pas utilisée, elle est distribuée aux producteurs. Certaines personnes diront que ceci n'est pas parfait mais je puis vous assurer que ce que les producteurs obtiennent est infiniment mieux que le \$1.12 par boisseau qu'ils obtenaient avant la création de cette commission. Elle fait un bon travail. Nous vendons actuellement des quantités importantes de blé, et le gouvernement y est pour quelque chose.

La Commission du soja est une autre commission. Celle-ci négocie des tarifs tels que les taux de fret, bien que ses services, dans la plupart des cas, soient purement bénévoles. Je ne pense pas que cette commission soit aussi forte qu'elle devrait l'être. Comme je l'ai dit, il s'agit d'un autre genre de commission mais je n'aimerais pas la voir disparaître. Je ne cultiverais rien sans être protégé par une commission. Je ne cultiverais même pas quelque chose que les députés de l'opposition pourraient utiliser. De nombreux députés m'ont entendu parler du prix du maïs. Je ne cultiverais même pas de maïs doux s'il n'existait une commission pour me protéger. Les députés de l'opposition pourraient utiliser ce maïs doux; cela les adoucira.

Les agriculteurs n'ont rien à craindre de la mesure telle qu'elle est rédigée. La crainte a été propagée par d'autres personnes et je devine très bien pourquoi. On a dit à certains, monsieur l'Orateur, que cette loi va créer le socialisme. Selon moi, au contraire, elle va l'arrêter car elle évitera certainement que les petits producteurs soient absorbés par les grands. On aura beaucoup de difficultés à me faire croire que l'on peut appeler système de libre entreprise un système qui laisse les grands littéralement avaler les petits producteurs parce qu'ils ne peuvent se protéger. Personne ne pourra me convaincre que c'est une bonne forme de libre entreprise.

En fait, ce que certaines personnes désirent est un socialisme des riches et des privilégiés. Ce sont les gens qui désirent se partager les richesses. Toutes ces histoires au sujet du socialisme montrent en fait que les privilégiés veulent se partager les richesses. C'est du moins ce que veulent certains d'entre eux, non pas tous. Je puis vous dire que certains des meilleurs agriculteurs de l'Ontario que je connais sont d'ardents partisans des commissions de vente et l'ont été pendant de nombreuses années. En passant, monsieur l'Orateur, je suis certain que la plupart des députés de la Chambre des communes savent que les commissions dont j'ai parlé sont toutes situées en Ontario et qu'elles ont pratiquement toutes été créées par un gouvernement conservateur qui, il faut le noter, vient de recevoir le plus grand nombre de voix jamais accordées à un gouvernement de l'Ontario. Ce sont eux qui protègent la libre entreprise.

L'hon. M. Ricard: Est-ce la raison pour laquelle le député a voté pour eux?

M. Whelan: Je vous demande pardon?

L'hon. M. Ricard: Est-ce la raison pour laquelle le député a voté pour les conservateurs?

M. Alexander: Le député devrait être honnête. Il a une peur bleue du Nouveau parti démocratique.

M. Whelan: Les faits sont explicites. Le gouvernement de l'Ontario a reconnu que l'on avait besoin d'offices de commercialisation. Le ministre de l'Agriculture de l'Onta-

rio, M. William A. Stewart, a aussi reconnu que l'on avait besoin d'offices nationaux de commercialisation. C'est ce qu'il a dit devant le comité de la Chambre. N'oublions pas ce qu'il a dit lors de la campagne électorale. Il ne s'en est pas pris aux libéraux d'Ottawa de l'absence de ces offices nationaux. Il a dit que si les agriculteurs de l'Ontario étaient en difficulté, c'était à cause des «gens d'Ottawa». Il s'est montré charitable envers l'opposition officielle. Il ne voulait pas s'en prendre à elle; c'est un homme politique trop astucieux. Il s'est contenté d'accuser «les gens d'Ottawa», et tout le monde en a conclu que c'était nous, les libéraux, qui retardions l'adoption du projet de loi. Le compte rendu en est pourtant témoin. Malheureusement, l'agriculteur moyen de l'Ontario ne lit pas le compte rendu; il est bien trop occupé à travailler.

J'estime, pour ma part, monsieur l'Orateur, que ce projet de loi est destiné à aider tous les agriculteurs du Canada à devenir vraiment les égaux de leurs compatriotes. Il leur donnera du moins l'occasion d'être tous sur un pied d'égalité dans l'industrie agricole.

M. McCleave: Allons donc!

M. Whelan: J'estime savoir aussi bien que quiconque à la Chambre ce que veulent réellement les agriculteurs. Ayant eu le plaisir d'être si longtemps en contact avec les associations agricoles de tout le Canada, je pense savoir ce que veulent réellement la plupart des agriculteurs canadiens.

M. Korchinski: Est-ce la raison pour laquelle vous êtes passé au camp des libéraux?

M. Whelan: J'entends mes vis-à-vis faire des réflexions. Je me suis rendu dans la région du député, et je tiens à lui dire qu'à mon avis, la grosse majorité des agriculteurs de la Saskatchewan sont en faveur de mesures législatives établissant une commercialisation à l'échelle nationale. Je le répète, ce projet de loi aidera les agriculteurs du Canada à devenir réellement les égaux de leurs compatriotes au sein de notre économie. Il leur donnera l'occasion d'être tous sur un pied d'égalité dans notre industrie agricole, s'ils veulent prendre les mesures nécessaires.

Le député de Lambton-Kent a dit: «Ne nous imposez pas ce projet de loi». Nous n'imposons rien à personne. Nous voulons rendre accessible cette loi à ceux qui veulent en tirer parti. C'est tout. On parle beaucoup de la libre entreprise; mais dans l'état de désordre qui caractérise aujourd'hui l'agriculture, qui donc voudrait lui appliquer un système qui n'est adopté par aucune autre industrie?

Voyons un peu ce qui se passe dans l'industrie du camionnage. Pourquoi certains de nos vis-à-vis n'achèteraient-ils pas, par exemple, des camions pour se lancer dans le transport? Ils ne peuvent le faire parce qu'ils n'obtiendraient pas un permis d'exploitation de véhicules commerciaux. Que les gens essaient de se promener dans la rue avec leur chien s'ils n'ont pas de permis. Pourquoi ne fondent-ils pas une compagnie d'aviation ou une station de radiodiffusion? Ils leur faut un permis pour exploiter une station radiophonique. Vous voyez ce qui arrive, et pourtant certains députés parlent avec insistance de la libre entreprise agricole. Voilà la difficulté. L'agriculture a été accessible à tout le monde.